



**Chères Columériennes,
Chers Columériens,**

La rentrée est souvent synonyme de nouveaux projets et Coulommiers n'y déroge pas. L'équipe municipale et moi-même avons en effet souhaité vous associer à la redéfinition de l'identité de notre ville. Comme vous le savez, Coulommiers a une riche histoire, de laquelle découle un patrimoine exceptionnel. Parallèlement, Coulommiers a l'image d'une ville moderne, notamment depuis que nous avons été le premier territoire de France à passer à la télévision 100% numérique.

Nous avons donc notre propre identité, alliant à la fois la tradition et la modernité. C'est tout ce paradoxe qui fait le charme de Coulommiers et qui se retrouvera dans le futur logo de la ville, qui vous est aujourd'hui soumis dans cette Lettre du Maire.

Votre participation à la vie locale est à mes yeux indispensable : donner votre avis sur nos projets, sur les travaux en cours, ... c'est en dialoguant que nous parvenons à faire bouger les choses.

C'est en ce sens qu'à partir du 1^{er} janvier prochain, des permanences consultatives verront le jour dans votre quartier, en présence d'élus municipaux. Je continuerai néanmoins à vous rencontrer individuellement, un samedi par mois.

L'avenir de Coulommiers se prépare avec vous. Je compte donc sur votre participation.

Le Député Maire

Franck RIESTER



Ville de Coulommiers

L'identité de Coulommiers : entre tradition et modernité

CHOISISSEZ VOTRE NOUVEAU LOGO

A partir du 1^{er} janvier 2010, Coulommiers arborera un nouveau logo, que vous aurez vous-même choisi. Dès le 1^{er} novembre, vous aurez en effet l'occasion de vous exprimer sur l'identité de votre ville. Trois logos différents vous sont ici proposés et c'est à vous de choisir celui que vous souhaitez voir apparaître sur tous les supports de communication de la Ville (affiches, véhicules, mobilier urbain, drapeaux...). Pour réaliser ces logos, nous nous sommes inspirés du traditionnel blason de Coulommiers et l'avons modernisé.

Choix n° 1



Coulommiers

Choix n° 2



Choix n° 3



Ville de **Coulommiers**

Comment voter ? (date limite de réponse : 30 novembre 2009)

- Sur le site Internet de la Ville : www.coulommiers.fr
- Par courrier, sans affranchissement (gratuit), à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville – à l'attention personnelle de Monsieur le Maire
Libre réponse n° 73172 - 77529 Coulommiers

 *N'oubliez pas de mentionner votre nom, votre adresse et le numéro de votre choix (un seul choix possible)*

UN COULOMMIERS AOC

La protection du patrimoine gastronomique columérien se concrétise. Comme je l'ai annoncé lors de la dernière Foire aux Fromages et aux Vins, un dossier de demande d'Appellation d'Origine Contrôlée va être déposé dans les prochaines semaines auprès de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO). Parallèlement à cela, je poursuis mes entretiens afin de mobiliser l'ensemble des acteurs nécessaires à l'aboutissement d'un tel projet, dont le Ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, que je rencontrerai prochainement. Par ailleurs, Jean-Paul Bosseau, Président du Comité de la Foire aux Fromages et aux Vins, a rencontré les producteurs spécialisés dans la fabrication du Coulommiers fermier. Une belle aventure en marche pour faire valoir l'identité de Coulommiers à travers la France, et au-delà de ses frontières.



> Démocratie locale

Des permanences consultatives dans votre quartier

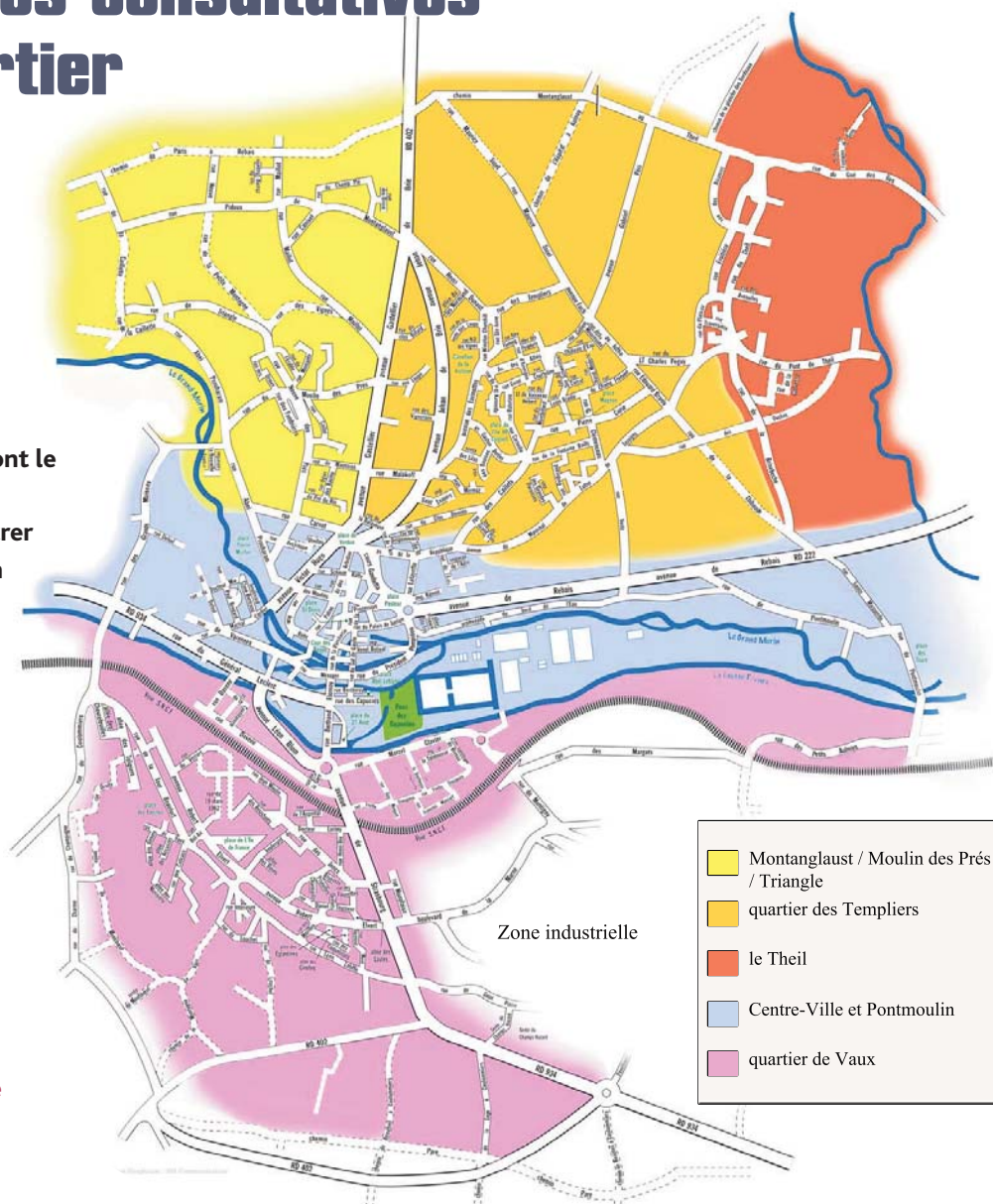
Etre à votre écoute, mieux cerner vos attentes et adapter les actions que nous mettons en place, tels sont les objectifs donnés aux nouveaux rendez-vous démocratiques programmés dans vos quartiers, dès le mois de janvier 2010. Ces permanences ne viendront pas se substituer aux permanences du Maire mais elles en seront le complément.

De façon régulière, vous pourrez rencontrer l'équipe municipale, sur rendez-vous afin de nous faire part de vos remarques, souhaits, ou critiques.

Pour cela, nous avons scindé la Ville de Coulommiers en cinq secteurs :

- le centre-ville et Pontmoulin,
- le quartier de Vaux,
- le quartier des Templiers,
- le Theil
- la zone regroupant les hameaux de Montanglaust, Moulin des Prés et Triangle.

Le calendrier de ces permanences sera prochainement disponible en mairie, et sur le site Internet de la Ville (www.coulommiers.fr).



L'ACTUALITÉ DES ÉLUS

Quelques changements parmi les adjoints

Sophie DELOISY, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, aux Sports, à la Famille et à la Citoyenneté, s'occupera désormais aussi de la Vie des quartiers. L'attribution du Logement revient à Jean-Claude LEGEAY, adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines et aux Affaires Sociales. Jackie GOUJAT est nommé 5^{ème} adjoint au Maire, délégué à la Sécurité et à la Circulation.

Office Public de l'Habitat : Un nouveau statut, une nouvelle direction

Depuis février 2007, les Offices Publics d'Habitations à Loyers Modérés (OPHLM) ont changé de statut et sont devenus les Offices Publics de l'Habitat (OPH). Pour accompagner ce changement, une nouvelle organisation interne a été mise en place, notamment au sein de l'équipe de direction, avec comme premier objectif

la satisfaction des locataires. A l'occasion du Conseil d'Administration de l'OPH de Coulommiers du 7 septembre 2009, Marie-José THOURET a été nommée Directrice Générale. Afin d'assumer pleinement ses nouvelles fonctions, elle a démissionné de son poste d'adjointe au Maire, mais reste Conseillère municipale.

Géothermie

Le 18 septembre dernier, Philippe DE LA CHAPPELLE a été élu à la tête du Syndicat Mixte pour la Géothermie, avec comme principale mission d'optimiser l'utilisation de cette énergie renouvelable au sein de Coulommiers. Il succède à Jacky GIRIN, qui a fait un travail en tous points remarquable et qui mérite d'être salué.